

Allemagne 2008. Consensus sur l'intégration, réminiscences désabusées et nouveaux défis de la mondialisation

Dietrich Thränhardt

Traducteur : Fritz Wittek-Kaim



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/154>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.154

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 22-34

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Dietrich Thränhardt, « Allemagne 2008. Consensus sur l'intégration, réminiscences désabusées et nouveaux défis de la mondialisation », *Hommes & migrations* [En ligne], 1277 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/154>

Allemagne 2008. Consensus sur l'intégration, réminiscences désabusées et nouveaux défis de la mondialisation

Par Dietrich Thränhardt,
professeur de sciences politiques, université de Münster

© Fabian Larsson, Spuren, 2008

Après la fièvre qui a suivi la chute du mur de Berlin et bouleversé les flux migratoires, l'Allemagne connaît aujourd'hui une paix relative en matière de politique d'immigration et la ségrégation y est moins forte qu'ailleurs en Europe. Néanmoins, l'accueil des travailleurs immigrés, reconnus indispensables, n'est pas favorisé. Les mécanismes d'intégration de l'État-providence sont en crise et des préjugés suspicieux envers les musulmans se propagent au mépris des faits. Plutôt que de se calquer sur les modèles anglais ou français, l'Allemagne gagnerait à valoriser les ressources de son propre État de droit, social et démocratique.

Consensus et stagnation : une situation paradoxale

À la différence de beaucoup d'autres pays européens et des États-Unis, l'Allemagne connaît actuellement un climat politique apaisé en matière de politique d'immigration et d'intégration, à tel point que l'on a du mal à se remémorer le climat de guerre civile intellectuelle des années 1992 et 1993, marquées par des assassinats de demandeurs d'asile, d'immigrés et de personnes handicapées, poussant le chancelier Helmut Kohl à évoquer une *"crise d'État"*. Ces violences meurtrières créèrent un climat de panique publique, à tel point que, pendant près de deux ans, l'immigration et l'asile passèrent pour le sujet politique le plus important du pays (Prantl, 1994). Aujourd'hui, en temps de paix retrouvée, le paysage politique a perdu en visibilité, et il est devenu plus difficile de deviner l'obédience politique de l'auteur de telle ou telle prise de position. Ainsi, le ministre de l'Intégration chrétien-démocrate de la Rhénanie du Nord-Westphalie (premier *Land* à créer un tel ministère) remet la question des nationalités multiples à l'ordre du jour et promet une campagne de naturalisation (Keller, 2007). D'autres responsables chrétiens-démocrates proposent de déverrouiller le marché du travail et de faciliter l'immigration d'experts hautement qualifiés, autant d'idées que ce parti avait l'habitude de vivement rejeter.

On constate un large consensus sur la nécessité de politiques volontaristes en faveur de l'intégration.

De même, on constate un large consensus sur la nécessité de politiques volontaristes en faveur de l'intégration, on reconnaît que celle-ci exige des adaptations de part et d'autre, et ne saurait se faire que par les efforts des seuls immigrés. La chancelière Angela Merkel et son ministre de l'Intérieur convoquent des "sommets de l'intégration" fortement médiatisés auxquels des représentants des immigrés participent à égalité avec des représentants de la société autochtone. En outre, l'Allemagne s'est enfin dotée d'une loi relative à l'immigration, et à l'exception de quelques chrétiens-démocrates, l'octroi du *jus soli* aux enfants nés en Allemagne, dont au moins un parent vit légalement en Allemagne depuis au moins huit ans, n'est plus controversé. Le consensus en faveur de la naturalisation des personnes durablement installées paraît aussi acquis pour de bon.

Mais d'un autre point de vue, les choses changent bien peu. Regardons d'abord l'immigration. Il est admis aujourd'hui que l'Allemagne a besoin d'immigrés, d'autant qu'elle n'est plus, comme au début des années 1990, le deuxième pays d'immigration au monde. L'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et surtout l'Irlande

ont mené des politiques d'immigration bien plus actives, et les deux derniers en particulier doivent une partie de leur dynamisme économique à l'immigration. Ce n'est pas pour autant que l'Allemagne éliminerait les obstacles au recrutement ; au contraire, alors que le patronat déplore un manque de travailleurs qualifiés

Malgré maints débats et compromis, l'Allemagne n'a pas réussi à mettre de l'ordre dans ses politiques d'asile, ni à octroyer des permis de travail à tous ceux qui ont vocation à rester au pays.

(Bovensiepen, 2007), elle n'attire que quelques centaines de travailleurs hautement qualifiés par an. De la part de créateurs d'entreprises candidats à l'immigration, elle exige des investissements initiaux tellement élevés que les candidats vont plutôt aux États-Unis, en Angleterre, en Irlande ou en Suisse, où les obstacles sont moindres, et les trajectoires plus prévisibles. Même les immigrés originaires de Pologne ou d'autres nouveaux membres de l'Union européenne doivent se lancer dans une course d'obstacles, et le maquis des règles et des exceptions à la

règle est pour le moins décourageant. Dans le secteur des services à la personne, cette politique induit des conséquences particulièrement dramatiques. Un grand nombre de femmes, originaires d'Europe de l'Est, d'Asie et d'Amérique latine sont poussées à l'illégalité ou à une semi-légalité, et elles s'exposent à des relations de dépendance personnelle très dures, sans parler des impôts et des charges sociales qui ne sont pas payés. Fonder une famille – élément inéluctable de toute immigration – devient de plus en plus difficile, et la démographie s'en ressent.

Malgré maints débats et compromis, l'Allemagne n'a pas réussi à mettre de l'ordre dans ses politiques d'asile, ni à octroyer des permis de travail à tous ceux qui ont vocation à rester au pays. Les demandeurs d'asile, ayant fourni de faux renseignements à leur arrivée, se voient refuser tout droit au séjour, même de durée limitée, alors qu'il leur était presque impossible de se faire admettre en Allemagne sans mentir. Cette règle vaut aussi pour les enfants nés ou élevés en Allemagne, qui ne sauraient être responsables de cette situation. Ainsi de nombreuses personnes sont inexpulsables, et vivront durablement en Allemagne, mais sous un régime de séjour de deuxième zone, rendant leur intégration plus difficile. D'autres pays de l'Union européenne ont adopté de généreux règlements d'amnistie et de régularisation, afin de sortir les sans-papiers et les demandeurs d'asile de l'illégalité, et de leur permettre de devenir des membres de plein droit de la société. Quant à l'Allemagne, elle continue à s'accrocher à des fictions juridiques même lorsqu'elle ne peut pas procéder à l'expulsion.

Le marché, l'État et la société civile en acteurs de l'intégration

Le schéma de répartition des *Aussiedler*⁽¹⁾, *Kontingentflüchtlinge*⁽²⁾ et des demandeurs d'asile s'est avéré particulièrement contre-productif. Mis en place au début des années 1990, quand il fallait accueillir et loger plusieurs centaines de milliers de personnes par an, il prévoit leur répartition homogène à travers tout le territoire fédéral. Il est devenu obsolète depuis la diminution du volume de ces flux. Des immigrants, libres de leurs mouvements, tendent à aller là où il y a des opportunités pour eux, comme cela s'est produit pendant la période de recrutement entre 1955 et 1973, ce qui a conduit à une distribution des immigrants se conformant de près au schéma des centres économiques, avec des zones de densité dans les régions de Munich, Stuttgart, Francfort et Cologne-Düsseldorf. Or le schéma de répartition, toujours en vigueur, s'avère aujourd'hui un obstacle à la croissance. Il oblige beaucoup d'immigrants à s'installer dans des régions désertées par les autochtones eux-mêmes, comme c'est particulièrement le cas en Allemagne de l'Est, et où la probabilité de trouver un emploi tend vers zéro. Plutôt que d'encourager les immigrants à s'activer, à chercher des opportunités et à participer au développement du pays, on les cantonne dans l'assistanat et on paralyse leur initiative. Quant aux demandeurs d'asile, on leur interdit tout bonnement de travailler. On actionne ainsi tous les travers d'une économie planifiée, mais on s'étonne d'avoir provoqué cette même "immigration dans les systèmes sociaux" qu'Angela Merkel n'a eu de cesse de condamner, quand elle était encore chef de l'opposition parlementaire.

Concernant les idées reçues sur le soi-disant échec de la politique des *Gastarbeiter*⁽³⁾, il faut rappeler que les travailleurs recrutés pendant les années 1960 et 1970 étaient très productifs, et qu'ils ont élargi le socle économique sur lequel des catégories autochtones comme les étudiants de longue durée et les préretraités ont pu jouir de revenus sans travail. Leur intégration économique et sociale, considérée sous les angles de la langue, des contacts sociaux (*voir tableau 1 ci-dessous*) et des mariages mixtes s'est approfondie de manière continue (Thränhardt, 2006).

Tableau 1 : contacts personnels avec des étrangers vivant en Allemagne.

Année	ALLEMAGNE DE L'OUEST								ALLEMAGNE DE L'EST			
	1980	1984	1988	1990	1994	1996	2000	2002	1994	1996	2000	2002
% Oui	14,7	22,3	24,6	31,2	37,9	50,9	48,9	61,2	10,5	15,7	18,1	29,2
% Non	85,3	77,7	75,4	68,8	62,1	49,1	51,1	38,8	89,5	84,3	81,9	70,8

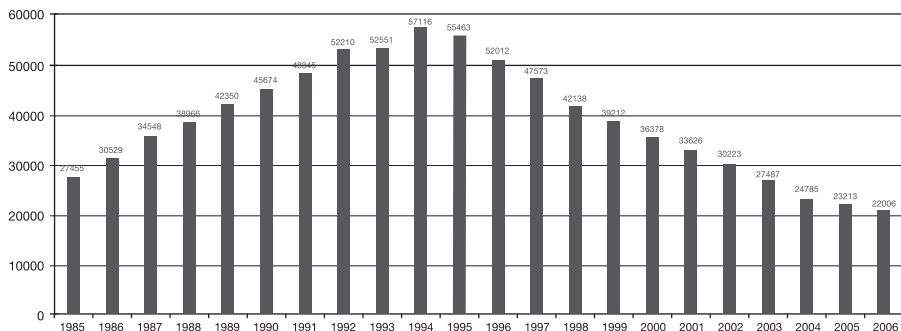
Source : Allbus-Umfragen. Enquête générale de population pour les sciences sociales, conduite tous les deux ans. N.d.T.

De même, la proportion de jeunes issus de l'immigration dans le système de formation professionnelle, élément essentiel de l'intégration, a crû régulièrement jusqu'en 1994 (*voir tableau 2 ci-dessous*), donnant l'avantage à l'Allemagne sur les Pays-Bas, si longtemps cités en exemple (Thränhardt, 2002). En revanche, et en contradiction flagrante avec l'omniprésence de la rhétorique sur l'intégration, cette proportion n'a cessé de décroître depuis 1994. Le programme d'action du gouvernement fédéral, adopté à la suite du premier sommet de l'intégration, ne résoudra pas non plus ce problème crucial puisque, sur ce point précis, il n'a produit que des déclarations d'intention. Depuis quelques années, l'opinion publique s'est focalisée sur les connaissances et les déficits linguistiques de ces jeunes, alors que la formation professionnelle, mécanisme essentiel de leur intégration, est en passe d'être oubliée.

De manière plus générale, il est assez paradoxal que partout en Europe les États se veulent responsables de l'intégration, alors que partout ailleurs les citoyens, crédités de la faculté de savoir ce qu'ils veulent et ce qu'ils font, sont exhortés à être responsables de leur destin (Michalowski, 2007). Il serait logique de faire confiance aux immigrés, quand ils se regroupent, afin de régler leurs affaires communes et afin de défendre leurs intérêts...

Une nouvelle islamophobie et des discours au mépris des faits

Tableau 2 : Jeunes de nationalité étrangère en formation professionnelle.



Source : Bundesinstitut für Berufsbildung, 2007.

Ainsi, les associations et les activités autonomes des immigrés continuent à faire l'objet de multiples suspicions. Cela vaut d'autant plus pour des associations de musulmans, quand bien même leurs caractéristiques intégratives seraient exemplaires, comme l'atteste la mésaventure bavaroise d'un théologien musulman qui proposait de former des imams en Allemagne. Son programme se lit comme un guide de l'intégration, prenant position pour la démocratie, l'État de droit, le pluralisme et l'égalité des femmes (Zekri, 2007) ; et, selon le témoignage des deux communautés chrétiennes comme celui du maire de sa ville, les prises de position de ce théologien sont parfaitement sincères. L'Émir de Charjah, des Émirats arabes unis, était prêt à financer le projet s'il obtenait l'accord des autorités allemandes. Un peu précipitamment, le ministère de l'Intérieur de Bavière a cru percevoir dans ce projet le spectre de l'intégrisme et de l'islamisme, et, même quand la preuve de la méprise a été établie, il refusa d'admettre la moindre erreur. (Zekri, 2007 ; au sujet de l'exclusion d'organisations islamiques en Bavière, voir aussi Schiffauer, 2006).

Ce cas est emblématique des discriminations auxquelles certaines activités des musulmans sont exposées, et font obstacle à leurs efforts pour trouver une place légitime dans la société. Le comportement des autorités bavaroises est d'autant plus grave qu'il a fait échouer une tentative d'implanter un islam citoyen, démocratique et libéral en Allemagne. Étant donné qu'en 1984, dans le contexte de "l'aide au retour", le gouvernement fédéral, de concert avec la junte militaire turque de l'époque, n'avait pas hésité à intervenir dans l'organisation de l'islam en Allemagne en acceptant le détachement d'imams turcs, il paraîtrait justifié aujourd'hui de promouvoir la création de structures autonomes de l'islam en Allemagne. Les musulmans ont amplement démontré qu'ils disposent des capacités organisationnelles et financières nécessaires à l'occasion des projets de construction de grandes mosquées dans des villes comme Munich, Berlin ou Cologne. Étant donné sa structure fondamentalement égalitaire, l'islam n'est pas moins capable que le judaïsme ou le protestantisme d'organiser les croyants de manière démocratique. Cela dit, d'un point de vue politique, rien ne s'opposerait à la coexistence de plusieurs organisations islamiques, comme c'est déjà le cas pour les différentes Églises protestantes, et, depuis peu, pour les communautés juives. Eu égard aux garanties constitutionnelles de la liberté religieuse, les réactions hostiles de la part de certains hommes politiques chrétiens-démocrates, comme on a parfois dû les observer sur le plan local – à Berlin, à Cologne et à Munich de la part du gouvernement de l'État de Bavière –, paraissent extrêmement problématiques ; de plus, elles font obstacle à l'enracinement d'un islam citoyen et attisent un climat islamophobe.

Des réactions de ce type participent à une tradition déjà longue, et dont l'invention du terme évocateur de "*société parallèle*" fournit un autre exemple frappant. Le 23 août 1996, dans un entretien avec l'hebdomadaire *Die Zeit*, le sociologue Wilhelm Heitmeyer prétendit pour la première fois que les immigrés et tout particulièrement les musulmans vivent dans une "*société parallèle*" (Heitmeyer, 1996). Par la suite, il a réussi à populariser ce terme, sans pour autant pouvoir l'étayer par les résultats de la recherche. En revanche, toute une série d'études a montré qu'en Allemagne la ségrégation des immigrés est moindre qu'au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas ou en Suède, pour ne pas parler des États-Unis. À appliquer des critères américains ou canadiens, on est obligé de constater qu'"en Allemagne il n'y a presque pas de "quartiers ethniques", et certainement pas de ghettos" (Schönwälder-Söhn, 2007, p. 14). Dans son analyse des villes de la Rhénanie du Nord-Westphalie, Strohmeier (2006) est arrivé au même résultat, tout en montrant que les structures sociales de l'habitat urbain sont marquées par d'importants clivages *sociaux* qui, eux, sont restés inchangés, avant et après les récents flux d'immigration. Après avoir procédé à une définition rigoureuse du terme "*société parallèle*", Halm et Sauer (2006) l'ont soumis à un examen empirique, avec le résultat qu'en Allemagne le phénomène n'a pas de réalité notable. La fréquence et la densité croissantes des contacts sociaux entre populations immigrées et autochtones ont déjà été évoquées (*voir tableau 1 page 25*). Des études sur la vie associative de la population d'origine turque font état d'un équilibre entre organisations communautaires et organisations générales. Les organisations centrées sur le monde du travail, surtout celles liées aux syndicats, sont très majoritairement intégrées. Le secteur religieux, par contre, est tout aussi majoritairement orienté vers la Turquie ; ce qui n'a rien d'étonnant si l'on tient compte du manque de structures islamiques allemandes d'un côté, et des accords de 1984 de l'autre, qui ont entériné la domination de l'islam étatique turc. Dans tous les autres domaines, la vie associative des personnes d'origine turque ou d'origine allemande se développe selon des schémas semblables, quand bien même le profil des personnes d'origine turque serait plus religieux que celui de celles d'origine allemande, qui tendent davantage à s'engager pour l'environnement. Les immigrés plus jeunes, les enfants d'immigrés et les immigrés naturalisés se rapprochent davantage du profil des autochtones (Halm-Sauer, 2005).

Se jouant des acquis de la recherche, l'expression "*société parallèle*" fait fureur et domine le discours public au mépris des faits. En 2004 – année de l'assassinat de Theo Van Gogh –, elle a été élue à la deuxième place des "mots de l'année" ; très populaire, elle n'est pas sans rappeler le trouble secret que provoque l'évocation de la déviance. Un nouveau genre littéraire, exploitant des événements aussi isolés

que spectaculaires, se repaît de meurtres d'honneur et de mariages forcés, faisant croire qu'il s'agit là de traits caractéristiques de l'immigration turque. Bien que la première publication de Heitmeyer allant dans ce sens (Heitmeyer-Müller-Schröder, 1997) ait été critiquée parce que ses affirmations apocalyptiques ne sont pas étayées par des faits observés (Santel, 1998), et bien qu'on ait à juste titre rappelé que les sociétés modernes sont pluralistes et se doivent de supporter des différences culturelles, la force émotionnelle de l'effroi causé par le terme "*société parallèle*" reste intacte. Ce terme, et c'est là un autre indice des mutations des lignes de conflit dans le débat sur l'immigration, est utilisé à travers tout le spectre politique, de l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche. Bien que le débat allemand soit moins enflammé et moins passionnel qu'aux Pays-Bas ou au Danemark, il affecte la vie quotidienne des immigrés et des musulmans en particulier. Là où le préjugé courant voyait un Turc dans chaque immigré, il voit aujourd'hui un musulman, et le fait que la Turquie, à la différence de l'Arabie Saoudite ou du Pakistan, ne se revendique nullement de l'islam, mais bien au contraire d'une constitution explicitement laïque, qui accorde bien moins d'influence au religieux que l'Allemagne, ne saurait y changer quoi que ce soit.

Crise des modèles : l'Allemagne entre multiculturalisme et républicanisme

À la recherche de modèles d'intégration cohérents, assumés avec conviction, les intellectuels allemands ont souvent regardé vers la France, l'Angleterre ou les Pays-Bas. Plus tard, les émeutes dans les banlieues en France, les attentats islamistes de Londres ou le choc climatique aux Pays-Bas ont causé un certain nombre de déceptions.

En Angleterre, l'intégration est soutenue par une foulditude d'associations et d'activités, portées par des bénévoles et des organisations des immigrés eux-mêmes. Dans la sphère publique et les médias, les immigrés sont très présents, ils défendent activement leurs intérêts et ne reculent pas devant des conflits avec les autorités. La lutte contre les discriminations, et les accusations de discrimination qui l'accompagnent, est fréquemment l'objet de controverses publiques, assez souvent à l'initiative de la *Commission for Racial Equality*, fondée en 1976 et dotée de pouvoirs étendus. Des élus appartenant aux minorités siègent dans les deux chambres du Parlement, et, après les attentats de Londres, les quatre députés musulmans se sont fait entendre sur des positions fermes.

En France, les organisations autonomes d'immigrés ne commencent que depuis

quelques années à jouer un rôle dans le débat public, ce qui n'empêche pas les immigrés d'exprimer leur attachement à la République. En 2003, alors que beaucoup de musulmans avaient initialement pris position contre l'interdiction du port du foulard et d'autres signes religieux dans les écoles publiques, ils n'ont pas

Dominant à l'échelle mondiale, le modèle anglo-saxon compte également plus de défenseurs en Allemagne, et les appels au républicanisme sont plutôt le fait d'intellectuels francophiles.

hésité à se mobiliser pour la République quand des extrémistes irakiens essayèrent de faire annuler la loi par un chantage à l'enlèvement. De l'autre côté, bien qu'en France on compte environ cinq millions de résidents issus de l'immigration africaine, on n'en voit ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat. En 2004, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy nomma un préfet de confession musulmane, afin de promouvoir des personnes issues de l'immigration

tion. Cette nomination provoqua immédiatement une controverse publique, qui a eu pour enjeu la défense de l'idéal français d'égalité républicaine contre l'assaut de pratiques anglo-saxonnes de discrimination positive.

Une autre disparité entre les deux rives de la Manche est qu'en France, les différences d'origine sont largement taboues, tant dans le débat public que dans la recherche. Dans les pays anglo-saxons, en revanche, elles se trouvent au cœur même de la recherche. Au Royaume-Uni, le terme "*race relations*" reste d'usage, et il existe des institutions qui en traitent à tous les niveaux de la société, alors que le terme "race" ne correspond plus à rien de scientifique et, dans la mesure où il fait croire en l'existence de "races", suscite du racisme. Le recensement britannique (et, à quelques différences près, américain) de la population classe tous les humains selon un mélange peu cohérent de critères ethniques, raciaux et d'origine comme *Asian*, *Black*, *Chinese* ou *Afro-Caribbean*, qui ne distinguent rien de rien ou presque, sauf du *White* qui qualifie les Européens et les Américains. A contrario, les statistiques françaises et allemandes refusent tout critère ethnique ou "racial" ; n'y sont admises que des questions sur la nationalité et le pays ou le lieu de naissance. De ce point de vue, il était logique que le Conseil constitutionnel censure en France l'article d'un projet de loi qui tout, en encadrant soigneusement les questions éventuelles, aurait permis de collecter des données relatives à l'appartenance ethnique afin de mesurer l'occurrence et l'étendue des discriminations racistes dans la société française.

Les modèles d'intégration anglais et français, fondés sur une conception de la

nation ancrée de longue date dans l'histoire nationale, ne manquent pas de cohérence ; ils correspondent à la structure des deux nations et remontent jusqu'à l'époque coloniale : *direct rule* dans les colonies françaises, *indirect rule* dans les colonies anglaises. Dans la pratique, on constate toutefois que ni le modèle anglais, multiculturel et pluraliste, ni le modèle français, républicain et égalitariste, ne réussissent à prévenir les exclusions et les discriminations. Ainsi, dans les deux pays, les mécanismes du marché et les pratiques d'attribution des bailleurs sociaux débouchent sur une concentration de certaines populations issues de l'immigration dans des quartiers de relégation : les banlieues en France, les *inner cities* au Royaume-Uni.

L'Allemagne ne peut pas se réclamer d'un modèle aussi cohérent ni aussi ancré dans son histoire. C'est pourquoi beaucoup d'intellectuels allemands cherchent à s'inspirer de l'un ou de l'autre. Dominant à l'échelle mondiale, le modèle anglo-saxon compte également plus de défenseurs en Allemagne, et les appels au républicanisme sont plutôt le fait d'intellectuels francophiles. Par ailleurs, le multiculturalisme s'accorde mieux avec une tradition allemande toute herderienne, selon laquelle il vaut mieux rester fidèle à son identité "de naissance".

Parmi les fondements positifs des politiques d'intégration allemandes, on comptera surtout le dynamisme économique, l'attachement à l'État social et l'intégration européenne. Pendant les années 1950, au-delà de sa contribution au miracle économique, le phénomène de l'immigration était perçu comme la reconnaissance d'un début de normalisation. C'était pendant les années de forte immigration, de 1968 à 1973, que les Allemands de l'Ouest congédiaient leurs vertus économiques : ils travaillèrent moins et prirent des vacances plus longues, prolongèrent leurs études et perfectionnèrent leur État-providence. Il faut toutefois reconnaître que les immigrés furent très largement admis à bénéficier de celui-ci : cotisant aux systèmes de sécurité sociale (vieillesse, chômage et santé), ils y acquièrent des droits et passèrent du statut de citoyens économiques à celui de citoyens sociaux. Alors que jusqu'en 1999 les taux de naturalisation restèrent très bas, les travailleurs étrangers s'étaient vus octroyer le droit de vote actif et passif aux conseils d'entreprise, institution très importante et très efficace dans les entreprises allemandes. Au bout de quelques années d'apprentissage de part et d'autre, l'égalité de traitement était devenue la règle dans la plupart des entreprises allemandes. De manière générale, les travailleurs originaires des pays avec qui l'Allemagne de l'Ouest avait conclu des accords de recrutement ont été bien intégrés, tant sur le plan économique que sur le plan social.

L'Allemagne de l'Ouest a recruté très peu de travailleurs en dehors de l'Europe, si on admet que le statut européen de la Turquie reste controversé (Steinert, 1995).

Les problèmes économiques, qui résultèrent des crises pétrolières de 1973 et de 1979, se soldèrent par l'exclusion temporaire du marché du travail des nouveaux immigrants, en particulier des membres de leurs familles et des demandeurs d'asile. La crise de l'économie allemande et du financement de l'État-providence a provoqué une crise de l'intégration, celle-ci reposant essentiellement sur la mise en œuvre des principes de l'État-providence. Les immigrés plus récents sont beaucoup moins intégrés dans le marché du travail que les anciens *Gastarbeiter*, et la croissance du chômage les atteint d'autant plus massivement qu'ils avaient traditionnellement été employés par l'industrie.

L'accueil et la prise en charge des *Gastarbeiter* et des réfugiés ont toujours été partie intégrante du système allemand d'immigration. Si cette pratique a été marquée par un certain paternalisme, il n'est pas moins vrai que les œuvres sociales, syndicales et confessionnelles, ainsi que les Églises protestantes et catholiques ont joué le rôle d'avocat des immigrés ; ce qui a eu pour effet quelque peu pervers que les organisations autogérées par les immigrés ont joué un rôle moins important qu'en Angleterre (Puskeppeleit-Thränhardt, 1990 ; Koopmans-Statham, 2000).

L'accueil et la prise en charge des *Gastarbeiter* et des réfugiés ont toujours été partie intégrante du système allemand d'immigration.

L'évolution de l'intégration suit donc sans surprise la courbe de la croissance économique et du financement des systèmes de sécurité sociale. Le recrutement de travailleurs étrangers fut arrêté net en 1973, pour n'être repris qu'exceptionnellement, comme c'était le cas pour les travailleurs saisonniers polo-

nois (Hunger, 2000), ou dans le cadre de l'initiative dite "*Green Card*" du chancelier Gerhard Schröder applicable aux seuls informaticiens (Kolb, 2004). D'autres catégories d'immigrants ont été très loin d'être accueillies avec autant de bonne volonté. Pendant la guerre froide, les *Aussiedler* étaient présentés comme une sorte de preuve vivante de la supériorité du système occidental ; par ailleurs, ils jouissaient d'une réputation de travailleurs acharnés. Après l'effondrement des pays de l'Est, quand ils sont arrivés par centaines de milliers et que le marché du travail n'arrivait plus à les absorber, ils étaient moins appréciés. Pour les demandeurs d'asile, c'était pire encore. Quand ils arrivèrent en nombre, et quand la légitimité de leurs demandes d'asile ne correspondit plus aux schémas politiques de la guerre froide, l'accueil fut sensiblement moins chaleureux.

Dans tous les pays d'immigration, ce sont les structures nationales et les images que les nations veulent projeter d'elles-mêmes qui déterminent les modes d'intégration. En Allemagne, comme dans les autres grands pays d'immigration, le discours public

est souvent assez éloigné des problèmes réels des immigrés. Un accès facile et rapide au marché du travail, à la nationalité et à l'égalité entière ainsi que la reconnaissance publique de leur appartenance à la société sont plus importants que de nouveaux modèles ou de nouveaux plans d'intégration. Seulement voilà, les discours alarmistes et les fixations idiosyncrasiques sont sans cesse renouvelés ; si certains d'entre eux sont enracinés dans les histoires nationales, d'autres sont transportés au-delà des frontières nationales. Le ministre allemand de l'Intérieur, Otto Schily, ne s'est-il pas écrié, après le meurtre de Theo van Gogh, "*Les Pays-Bas sont partout !*", alors que la situation en Allemagne était restée parfaitement pacifique ?

Dans cette optique, il convient d'identifier les structures porteuses du modèle allemand, de les renforcer et de les développer plus avant. L'insertion solidaire des salariés dans les entreprises, l'égalité salariale effective, la formation professionnelle au sein du système dual comme alternative complémentaire aux cursus scolaire et universitaire, l'égalité des droits et des devoirs dans le système de sécurité sociale, notamment en matière de santé, auxquels devront s'ajouter l'égalité en matière de droits politiques, la citoyenneté et le sentiment d'appartenance, forment le socle de l'insertion à l'allemande.

Cependant, si les acquis de ce modèle sont menacés d'érosion, cela n'a rien d'une fatalité. À l'heure actuelle, la Suisse, en dépit d'une agitation populiste, montre que l'insertion corporatiste reste une voie praticable et prometteuse. Le système dual y est généralisé, et le nombre d'immigrés de deuxième génération dans des positions de responsabilité ne cesse de croître. Les conventions salariales et les salaires minimum garantissent des rémunérations acceptables. Le vieux déficit de naturalisation est en passe d'être résorbé, et le pays bénéficie d'un important flux d'immigrants qui compense la natalité défailante et dynamise l'économie.

Il n'y a pas de nécessité impérieuse à se calquer sur les modèles anglo-saxons, basés sur les bas salaires, les clivages sociaux et la résolution de problèmes sociaux par des politiques d'incarcération de masse. Si on veut vraiment conserver et développer l'État de droit, social et démocratique, il y a des possibilités pour y arriver, de concert avec les populations issues de l'immigration, dans l'intérêt bien compris de ces dernières et des populations autochtones. ■

Notes

1. *Aussiedler* : personne d'origine allemande ayant vécu dans un pays de l'Est et retournant en Allemagne pour s'y installer définitivement, *N.d.T.*
2. *Kontingentflüchtlinge* : soviétiques accueillis en tant que "réfugiés par contingent", dont le statut place les bénéficiaires sur un plan d'égalité avec les citoyens allemands concernant le droit du travail et le droit social, *N.d.T.*
3. *Gastarbeiter* : travailleurs immigrés, *N.d.T.*

Références bibliographiques

- Bovensiepen, Nina, "Fachkräftemangel kostet jährlich 20 Milliarden", in : *Süddeutsche Zeitung* 190, 20.8.2007.
- Halm, Dirk et Sauer, Martina, *Freiwilliges Engagement von Türiinnen und Türiken in Deutschland*, Essen, 2005.
- Halm, Dirk et Sauer, Martina, "Parallelgesellschaft und ethnische Schichtung" in : *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 2006, p. 18-24.
- Heitmeyer, Wilhelm, "Für türkische Jugendliche in Deutschland spielt der Islam eine wichtige Rolle. Erste empirische Studie : 27 Prozent befürworten Gewalt zur Durchsetzung religiöser Ziele", in : *Die Zeit*, 23.8.1996.
- Heitmeyer, Wilhelm, Müller, Joachim et Schröder, Helmut, *Verlockender Fundamentalismus. Türkische Jugendliche in Deutschland*, Frankfurt am Main, 1997.
- Hunger, Uwe, *Der "Rheinische Kapitalismus" in der Defensive. Eine Komparative Policy-Analyse zum Paradigmenwechsel in den Arbeitsmarktbeziehungen am Beispiel der Bauwirtschaft*, Baden-Baden, Nomos (Dissertation), 2000.
- Keller, Claudia, "NRW fordert Einbürgerungskampagne. Der Integrationsminister erwartet eine neue Debatte um Doppelpass", in : *Der Tagesspiegel*, 12.8.2007.
- Koopmans, Ruud et Statham, Paul (sous la dir.), *Challenging Immigration and Ethnic Relations Politics. Comparative European Perspectives*, Oxford University Press, 2000 .
- Kolb, Holger, *Einwanderung zwischen wohlverstandem Eigeninteresse und symbolischer Politik*, Münster, 2004.
- Michalowski, Ines, *Integration als Staatsprogramm. Frankreich, Deutschland und die Niederlande im Vergleich*, Münster, 2007.
- Prantl, Heribert, *Deutschland - leicht entflammbar*, München, 1994.
- Puskeppel, Jürgen et Thränhardt, Dietrich, *Vom betreuten Ausländer zum gleichberechtigten Bürger, Freiburg. Perspektiven der Beratung und Sozialarbeit, der Selbsthilfe und Artikulation und der Organisation und Integration der eingewanderten Ausländer aus den Anwerbestaaten in der Bundesrepublik Deutschland*, Freiburg, 1990.
- Santel, Bernhard, "Töten für den Islam", in : *FAZ*, 137, 1998.
- Schiffauer, Werner, "Verwaltete Sicherheit Präventionspolitik und Integration", in : Bommes, Michael, et Schiffauer, Werner, (Hg.), *Migrationsreport 2006. Fakten Analysen Perspektiven*, Frankfurt, 2006, p. 113-164.
- Schönwälder, Karen et Söhn, Janina, "Siedlungsstrukturen von Migrantengruppen in Deutschland: Schwerpunkte der Ansiedlung und innerstädtische Konzentration", WZB Discussion Paper, Berlin, 2007.
- Steinert, Johannes-Dieter, *Migration und Politik. Westdeutschland-Europa-Übersee 1945-1961*, Osnabrück, 1995.
- Strohmeier, Klaus-Peter, "Segregation in den Städten", Bonn : Friedrich-Ebert-Stiftung, 2006
- Thränhardt, Dietrich, "Einwanderungs- und Integrationspolitik in Deutschland und den Niederlanden", in : *Leviathan*, 30. Jg., 2002, p. 220-249.
- Thränhardt, Dietrich, "Deutsch-Ausländer", in : Lessenich, Stephan, et Nullmeier, Frank, (Hg.), *Deutschland ein gespaltene Gesellschaft*, Frankfurt am Main, 2006, p. 273-294.
- Zekri, Sonja, "Integration sieht anders aus. Warum werden in Deutschland so wenige Imane ausgebildet ?", in : *Süddeutsche Zeitung*, 188, 17.8.2007.